

# Annick Le Loch

Députée du Finistère



## LETTRE D'INFORMATION

Décembre 2012 - Janvier 2013

### EN SEANCE...

#### Budget de l'Etat pour 2013

Ce premier budget du quinquennat de François Hollande s'attaque avec courage au triste héritage de l'ère Sarkozy : surendettement de l'Etat, inégalités fiscales, économie de la rente et des privilèges, chômage, désindustrialisation, gaspillage de l'argent public.

La loi de finances pour 2013 traduit la détermination du gouvernement et de la majorité à redresser les comptes publics. Les mesures adoptées permettent l'amélioration du solde budgétaire, grâce à l'effort fiscal reposant principalement sur les plus aisés et épargnant les plus modestes. Et la priorité donnée par le Président de la République à l'emploi, à la jeunesse, à l'Education, à la sécurité, à la justice et au logement, devient réalité.

En soutenant davantage la compétitivité des PME, en alignant la fiscalité du capital sur celle du travail, l'effort collectif de redressement du pays se fait dans la justice. Oui, le budget 2013 est un budget de reconquête qui prépare l'avenir et favorise le retour de la confiance.



#### Financement de la sécurité sociale pour 2013

Grâce à l'adoption d'une série de mesures volontaristes, la majorité parlementaire contribue à améliorer la situation de l'assurance maladie tout en restaurant le principe de solidarité nationale en matière de protection sociale. La page de la diminution des remboursements, de la mise en place des franchises et des augmentations du forfait hospitalier écrite par la droite, est enfin tournée.

Désormais, l'égalité de tous dans l'accès aux soins sert clairement de cap ; la lutte contre les déserts médicaux est érigée en priorité.

L'hôpital et la médecine de ville sont davantage soutenus dans leur exercice et il est mis fin à la convergence tarifaire public/privé qui enjoignait l'hôpital public à adopter la démarche de rentabilité des structures privées. Une réorientation majeure est indéniablement à l'œuvre en matière de santé.



### A LA TRIBUNE...

*« C'est une réorientation globale qu'il s'agit d'opérer, notamment en traduisant dans les textes l'ambition de mieux réguler ce qui dysfonctionne au sein de l'ordre public économique, lequel, il est vrai, n'avait plus guère cours sous le précédent gouvernement ! ...*

*C'est bien au moyen d'un véhicule législatif à la mesure de nos ambitions que nous devons bâtir un projet cohérent en matière de consommation. Ce projet devra viser à soutenir le pouvoir d'achat et assurer une meilleure défense du consommateur, notamment face aux risques de surendettement...*

*Il n'est pas question, vous l'avez rappelé Monsieur le Ministre, de faire table rase du crédit à la consommation qui permet principalement aux ménages de financer l'acquisition de biens durables, contribuant ainsi à l'activité économique et au sou-*

*Ce que nous devons faire, c'est assurer au consommateur l'accès à un crédit qui corresponde à la réalité de son besoin, à sa situation et à sa capacité à le rembourser, et le protéger des dérives éventuelles ».*

**Mon intervention sur la proposition de loi UDI tendant à prévenir le surendettement - extraits**

## MES ACTIONS



- J'ai **soutenu** auprès de la Ministre de l'Ecologie la démarche de labellisation « Grand Site de France » pour la Pointe du Raz.
- Je suis **intervenue sur l'avenir de la filière laitière** lors de l'examen du projet de budget pour 2013.
- J'ai **interrogé le Gouvernement** sur :
  - les conditions réglementaires d'organisation des sorties de découverte en mer,
  - l'inscription du projet de lignes ferroviaires à grande vitesse dans la révision du schéma national des infrastructures de transports,
  - les dispositions fiscales applicables aux assistants familiaux et sur le statut des aidants familiaux,
  - le dispositif d'aide à l'investissement locatif,
  - la situation des artisans-taxis dans le cadre de l'organisation du transport sanitaire,
  - la prévention des démarchages abusifs,
  - le régime additionnel de retraite des maîtres de l'enseignement privé.

## RENCONTRES ET ECHANGES

- **Louis Gallois**, auditionné en commission dans le cadre de la remise de son rapport sur la **compétitivité** de l'industrie française
- **le Comité National des Pêches**, sur la question de la **pêche en eaux profondes** menacée par la commission européenne
- **des conserveurs locaux, en amont** de l'examen de la proposition de loi visant à interdire le Bisphénol A dans les contenants alimentaires
- **Frédéric Cuvillier, Ministre chargé de la pêche**, lors de son déplacement **sur les quais du Guilvinec** à la rencontre des acteurs de la filière pêche
- **Guillaume GAROT, Ministre chargé de l'agroalimentaire**, à l'occasion de sa **visite à l'entreprise HENAFF** et au siège du **Groupe DOUX**.



## ET BIENTÔT...



- **projet de loi relatif à la création du contrat de génération**
- **projet de loi autorisant le mariage pour tous**
- **projet de loi portant réforme bancaire**



### CONTACT :

Résidence Pierre Pichavant  
12 rue du Prat - 29120 PONT-L'ABBE  
Tél. : 02 98 82 31 68 / Fax : 02 98 87 31 08  
Courriel : annick.leloch.deputee@orange.fr  
Site : [www.annickleloch.fr](http://www.annickleloch.fr)  
Sur Twitter : @annick\_leloch

### MES COLLABORATEURS

En circonscription  
Jeanne BARGAIN / Frédéric LE GUEN /  
Anne LOZACHMEUR  
A l'Assemblée Nationale  
Laure DUBUET-ROUTIER